



AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire ! Des moyens, un statut, pour une école vraiment inclusive !

Toutes et tous mobilisé·es le mardi 9 juin

Le ministère de l'Éducation nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH. Cette ouverture est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales.

Mais dès ce premier groupe de travail, les limites fixées par le ministère sont apparues inacceptables.

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive. L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la **création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour toutes et tous les AESH** ;
- un **temps complet sur la base des missions réelles exercées** ;
- une **revalorisation salariale significative** ;
- la **reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles des AESH**
- la **mise en place urgente de la subrogation** sans cesse repoussée depuis 2025 en matière de maladie, maternité, paternité, adoption ainsi que pour les accidents du travail et maladies professionnelles
- l'**application du décret concernant les jours de fractionnement** selon l'article 10 du Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuel-les de l'État.

Le prochain groupe de travail est annoncé pour le 17 juin. D'ici là, il est indispensable de faire entendre massivement les revendications des AESH.

Conscient.es que pour que l'école soit pleinement inclusive, il faut des moyens pour accompagner les élèves en situation de handicap, nous demandons :

- **l'abandon des PIAL et de la poursuite de l'expérimentation des PAS**

- des **effectifs allégés dans les classes**
- des **personnels formés et en nombre suffisant**
- des **AESH reconnu·es et correctement rémunéré·es**
- des **équipes pluriprofessionnelles complètes**
- la **reconstitution des RASED complets et renforcés**
- des **dispositifs ULIS dotés des moyens nécessaires**

Enfin, dans le département des Bouches-du-Rhône, nous demandons :

- L'**abandon des logiques de mutualisation déshumanisées** : une gestion humaine et respectueuse des personnels AESH, un refus de la pression exercée pour réduire la compensation humaine sans véritable accompagnement
- La **limitation des élèves en Ulis collège à 10** sans qu'aucune dérogation du DASEN n'augmente ces effectifs
- La **création d'Ulis sur tout le département** en concertation avec les équipes pédagogiques et avec les moyens humains et matériels nécessaires
- Une **transparence et une information sur l'état de l'École Inclusive** avec un groupe de travail du CSA SD
- La **reconstitution des RASED complets et renforcés**

Nos organisation syndicales appellent toutes et tous

à se mobiliser le mardi 9 juin par tous les moyens y compris la grève !

à se rassembler devant la DSDEN à 11h30 !

**AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !
Des moyens, un statut, pour une école vraiment inclusive !**